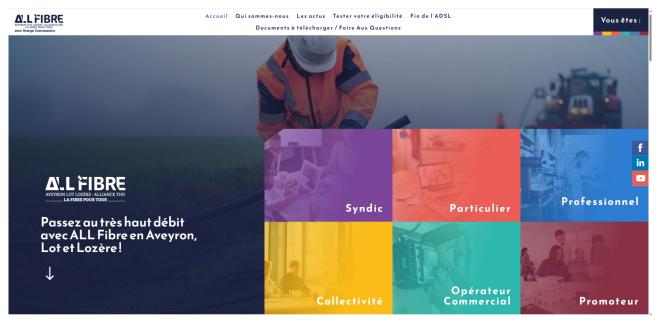
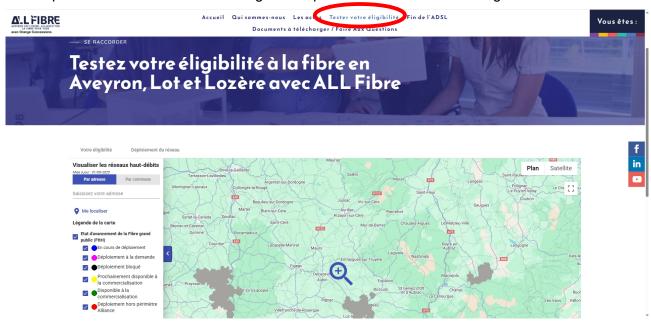
PROCÉDURE DE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE A LA DEMANDE (RIFA)

1 – Se rendre sur le site d'Alliance Très Haut Débit : https://alliancetreshautdebit.fr/

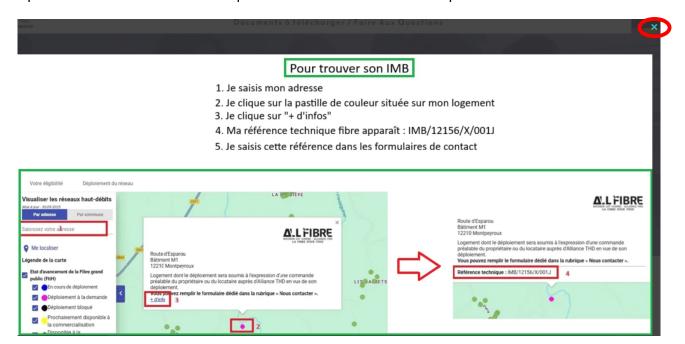


2 – Cliquer sur le lien « Tester votre éligibilité » pour accéder à la carte d'éligibilité :

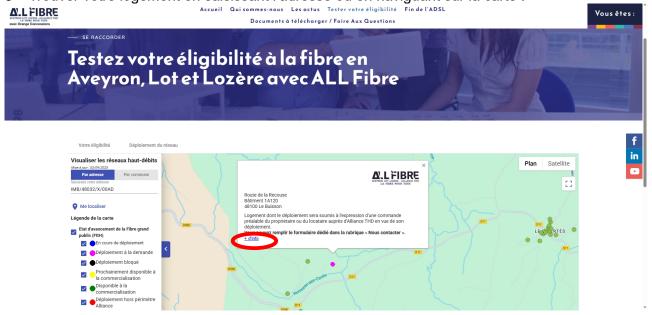


Une fenêtre d'information (pop-up) s'affiche afin d'expliquer comment trouver sa référence technique (code IMB).

Après avoir lu les informations cliquez sur la croix en haut à droite pour fermer cette fenêtre :

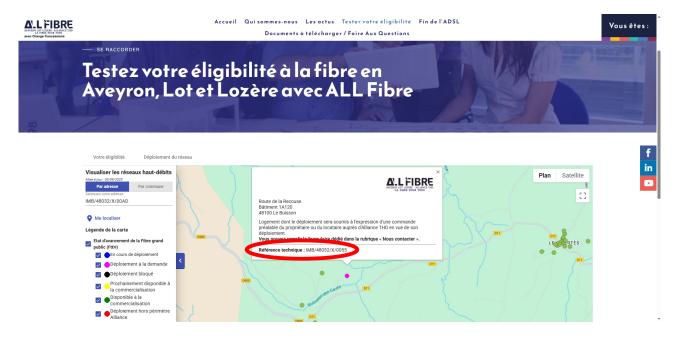


3 – Trouver votre logement en saisissant l'adresse ou en naviguant sur la carte :

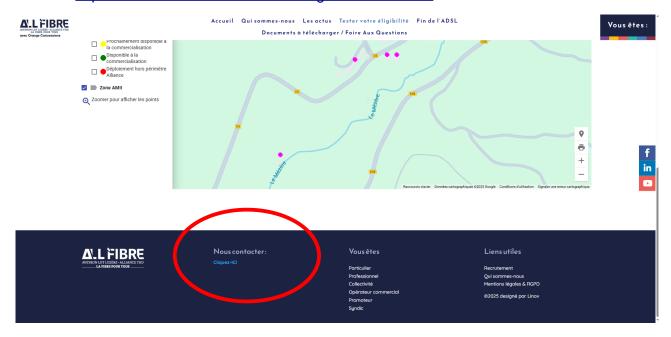


Les logements concernés par le déploiement à la demande sont **matérialisés par une pastille rose**. Pour afficher les pastilles, il est nécessaire de zoomer suffisamment. Il est également possible de ne sélectionner que les pastilles roses dans la légende à gauche de la carte.

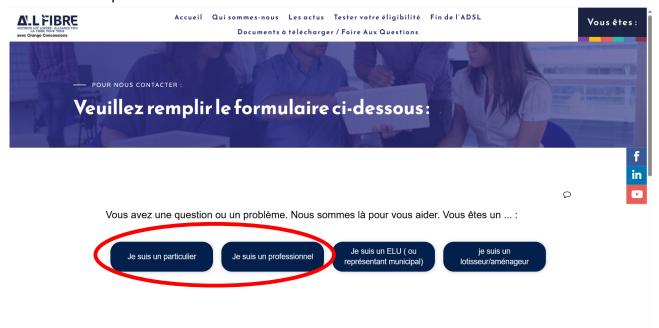
Si votre logement est dans ce cas, cliquez sur la pastille rose afin de relever l'**adresse exacte** et surtout **la référence technique en cliquant sur + d'info**, identifiant unique au format suivant : IMB/48***/X/**** (le copier-coller est possible) :



4 – Cliquer sur le lien « Nous contacter » situé en bas de page pour accéder au formulaire de contact : https://alliancetreshautdebit.fr/ticketing-contactez-nous/



5 – Choisir son profil: Particulier ou Professionnel



6 - Choisir la nature de la demande : « Je souhaite être raccordé au réseau FIBRE »



7 – Indiquez que vous avez bien vérifié la carte d'éligibilité « OUI, et j'ai besoin d'aide »



8 - Sélectionnez la couleur de votre pastille « ROSE »



Ce choix de couleur permet d'arriver sur le formulaire de déploiement à la demande.

9 - Renseigner le formulaire de demande de déploiement

Ce formulaire nécessite de renseigner les informations suivantes avec notamment l'adresse exacte et la référence technique (code IMB) relevées plus haut.

Veuillez remplir le formulaire suivant pour la prise en compte de votre demande :



Pour valider la demande de déploiement il est nécessaire de s'engager à réaliser les éventuels travaux en partie privative, à souscrire un abonnement au réseau fibre auprès du FAI de son choix et à accepter d'être contacté et d'être disponible pour la visite terrain avec l'entreprise soustraitante.